

Mairie de Vouhé

PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 mars 2021

Membres en exercice : 15 *L'an deux mille vingt-et-un et le seize mars, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thierry BLASZEZYK*

Présents : 13

Votants : 15

Présents : Monsieur BLASZEZYK Thierry, Madame DIOT-BESNIER Brigitte, Madame PROTEAU Isabelle, Monsieur LAVERGNE Eric, Madame MONTERO Lucinda, Madame PEREIRA Véronique, Madame LAGEDAMON Lindsay, Madame LJUTOVAC Ketsia, Monsieur OLLIVIER Patrick, Monsieur LELONG Vincent, Monsieur VACHE Mickaël, Monsieur DARJO Hervé, Monsieur BROUSSE David

Absents excusés :

Absents représentés : Madame ROBIN Gaëlle par Madame PROTEAU Isabelle, Madame DAVID Sophie par Monsieur LAVERGNE Eric

Absents:

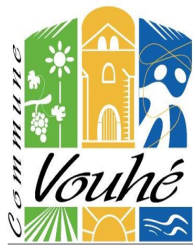
Secrétaire de séance: Madame PEREIRA Véronique

1. Approbation du procès-verbal du 18 février 2021
2. Adoption du compte de gestion 2020
3. Adoption du compte administratif 2020
4. Affectation des résultats 202 au budget 2021
5. Vote des taux d'imposition
6. Vote du budget
7. Autorisation de perception des dons et legs reçus par la commune
8. Droit de préemption :
"15 rue de la chaume olive cadastré ZD 0127"
9. Programmation du prochain conseil
10. Questions diverses

Début de la séance : 19 heures 45

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 18 FEVRIER 2021

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 18 février 2021.



Mairie de Vouhé

2- VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 - DEL 10 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BLASZEZYK Thierry,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

3- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - DEL 11 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BLASZEZYK Thierry,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par BLASZEZYK Thierry après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit (€)	Recettes ou Excédent (€)	Dépenses ou Déficit (€)	Recettes ou Excédent (€)	Dépenses ou Déficit (€)	Recettes ou Excédent (€)
Résultats reportés	26 345.24			115 953.31	26 345.24	115 953.31
Opérations exercice	183 383.00	173 741.07	325 504.04	445 887.48	508 887.04	619 628.55
Total	209 728.24	173 741.07	325 504.04	561 840.79	535 232.28	735 581.86
Résultat de clôture	35 987.17			236 336.75		200 349.58
Restes à réaliser						
Total cumulé	35 987.17			236 336.75		200 349.58
Résultat définitif	- 35 987.17			236 336.75		200 349.58

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de



Mairie de Vouhé

roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Vote à **15 voix pour** et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4- AFFECTATION DU RESULTAT 2020 AU BUDGET 2021 - DEL 12 2021

- Le Conseil Municipal,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 236 336.75 €**

DECIDE, par **15 voix pour**, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE :	(€)
EXCEDENT	120 383.44
Résultat cumulé au 31/12/2020	236 336.75
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	236 336.75
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. (c/1068)	35 987.17
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation à l'excédent reporté (c/002)	200 349.58
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif (c/001)	35 987.17

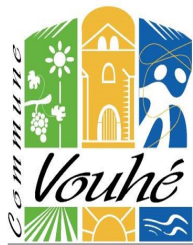
5- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION - DEL 13 2021

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré sur les taux d'imposition applicables en 2020 pour les taxes foncières

DECIDE, par **15 voix Pour**,

de retenir les taux portés au cadre II "Décision du Conseil Municipal" de l'Etat intitulé "Etat de Notification des taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour 20120", à savoir :

Taxe foncière (bâti) :	41,21 %
Taxe foncière (non bâti) :	58,88 %



Mairie de Vouhé

6- VOTE DU BUDGET 2021 - DEL 14 2021

Monsieur le Maire, présente le budget primitif 2020.

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2020 de la Commune de Vouhé,

Le Conseil Municipal,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Délibère et décide

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Vouhé pour l'année 2021 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses comme suit :

Investissements :

Dépenses 395 325,17 €
Recettes 395 325,17 €

Fonctionnement

Dépenses 641 057,58 €
Recettes 641 057,58 €

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget selon le détail suivant :

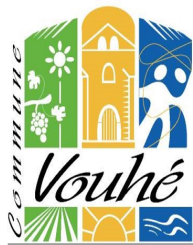
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant en €
023	Virement à la section investissement	286 889,00
011	Charges à caractère général	152 300,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	136 965,00
65	Autres charges de gestion courante	50 503,00
66	Charges financières	14 400,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		641 057,58

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	6 000,00
70	Produits des services, du domaine, vente	59 516,00



Mairie de Vouhé

73	Impôts et taxes	285 771,00
74	Dotations et participations	78 269,00
75	Autres produits de gestion courante	11 150,00
77	Produits exceptionnels	2
002	Résultat de fonctionnement reporté	200 349,58
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		641 057,58

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant en €
001	solde execution section d'investissement	35 987,17
00	Financière	88 500,00
000	Non individualisées	63 800,00
101	Bâtiments communaux	75 756,00
102	Ecole	89 682,00
107	Voirie	2 000,00
041	Opérations patrimoniales	39 600,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		395 325,17

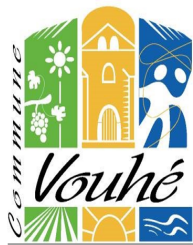
RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	286 889,00
1068	Excédent de fonctionnement	35 987,17
00	Financière	3 700,00
000	Non individualisées	0
101	Bâtiments communaux	0
102	Ecole	29 149,00
041	Opérations patrimoniales	39 600,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		395 325,17

D'adopter à **15 voix** pour le budget primitif 2021.

7- AUTORISATION DE PERCEPTION DES SUBVENTIONS EN NATURE, DONNS ET LEGS RECUS PAR LA COMMUNE - DEL 15 2021

Monsieur le Maire, au vu de la demande de plusieurs administrés, demande au Conseil de délibérer sur les futurs subventions en nature, dons et legs pouvant être perçu par la commune.



Mairie de Vouhé

Le Conseil, après en avoir délibéré,

à 15 voix pour,

- Décide d'accepter les subventions en natures, dons et legs,
- Donne délégation à Monsieur le maire à l'effet de signer les documents nécessaires.

8- DROIT DE PREMPTION "15 rue de la Chaume olive ZD 0127"

Monsieur le Maire informe le Conseil, qu'il a reçu de Maître Olivier LANEUZE, notaire à Saintes, une déclaration d'intention d'aliéner concernant l'immeuble situé au 15 rue de la chaume olive cadastré ZD n° 0127.

Le Conseil, décide à l'unanimité, de ne pas user de son droit de préemption sur cet immeuble.

9- PROGRAMMATION DU PROCHAIN CONSEIL

Le prochain conseil municipal est programmé le jeudi 22 avril 2021 à 19h45 en salle de conseil de la mairie.

10- QUESTIONS DIVERSES

- M. LAVERGNE Eric, 3ème adjoint au Maire, demande si la locataire du logement communal peut bénéficier d'une aide de l'état pour l'isolation de son logement. M. DARJO Hervé, Conseiller municipal, l'informe que tout locataire peut prétendre à cette aide.

- M. DARJO Hervé, Conseiller municipal, informe le Conseil qu'il a installé les défibrillateurs dans les deux salles municipales et annonce qu'il prend en charge l'entretien de ces appareils. Il propose également de former les enseignants et les enfants à partir de 10 ans qui sont scolarisés sur la commune à l'utilisation de ces appareils.

- Mme PROTEAU Isabelle, 2ème adjoint au Maire, annonce au Conseil que le projet du Conseil Municipal des jeunes est toujours d'actualité et qu'un sondage sera effectué auprès des enfants de la commune afin de savoir s'ils sont intéressés.

Fin de la séance : 21 heures 30

Affiché en exécution de l'article 32 du code municipal, le 16 mars 2021